01/03/2024

Livret apprenant





Table des matières

1.	Préambule	. 2
2.	Présentation	. 3
3.	L'organisme de formation Computer Engineering	. 4
a.	Quelques chiffres en 2023	. 5
b.	Organigramme de l'organisme de formation	. 6
c.	Nos formateurs	. 7
d.	Vos interlocuteurs	. 7
e.	L'organisation des formations	. 8
i.	Lieu de formation	. 8
ii.	Horaires de formation	. 8
iii.	Modalités pédagogiques	. 8
iv.	Validation des acquis	. 9
V.	Recueil de satisfaction	. 9
4.	Règlement intérieur	. 9

1. Préambule

Vous allez participer à une formation dispensée par Computer Engineering. Ce livret est destiné à vous apporter des informations concernant cette formation.

Votre service de formation continue met à votre disposition ou vous a transmis des documents concernant le déroulement de cette formation :

- Le programme de formation contenant notamment les modalités d'évaluation
- La convocation précisant les horaires et les modalités d'accès à la formation
- Le règlement intérieur applicable pour cette formation (il peut s'agir du règlement intérieur de votre établissement ou le règlement intérieur de Computer Engineering disponible sur notre site internet : www.computer-engineering.fr)

2. Présentation

Depuis 1991, Computer Engineering développe des applications biomédicales élaborées à partir des besoins des professionnels de santé pour faciliter la prise en charge des patients.

Ces logiciels biomédicaux ont pour objectif de sécuriser et d'optimiser la prise en charge thérapeutique du patient dans 4 grands domaines :

- Oncologie
- Pharmacie
- Soins au patient
- Chirurgie

Ces applications sont directement inspirées par vos pratiques quotidiennes et les observations que nous menons en permanence dans les établissements de santé.

Elles sont en accord avec les évolutions des contraintes règlementaires et les bonnes pratiques quand elles existent.

Les applications de Computer Engineering sont déployées sur plus de 600 établissements en France.

3. L'organisme de formation Computer Engineering

L'organisme de formation de Computer Engineering est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité n° 11754932675 auprès du préfet de la Région IIe de France.

Il réalise des actions de formation au sens de l'article L6313-2 du code du travail.

Le périmètre d'intervention de l'organisme de formation est la réalisation de parcours pédagogique ayant pour thème la maîtrise des applications éditées par Computer Engineering : Pharma et Chimio.

Computer Engineering est le seul organisme de formation assurant les formations aux applications Pharma et Chimio.

Computer Engineering organise uniquement des formations « intra-entreprise » soit dans les locaux de votre établissement soit en distanciel.

Notre offre de formation est consultable en ligne :

www.computer-engineering.fr/les-formations

Toutes informations concernant les modalités d'inscription et les demandes de devis sont à effectuer auprès de notre service commercial par mail à l'adresse :

commercial@computer-engineering.fr

a. Quelques chiffres en 2023

357

sessions de formation organisées

2226 h

heures de formation dispensées

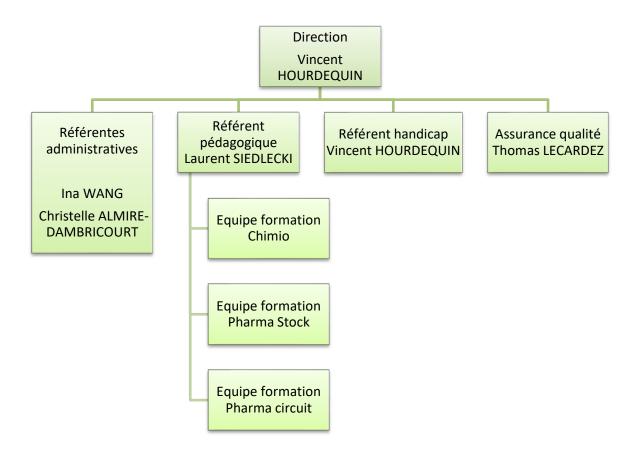
1665

apprenants formés

8.75 / 10

note de satisfaction des apprenants

b. Organigramme de l'organisme de formation



c. Nos formateurs

Notre équipe de formateurs est composé d'une dizaine de collaborateurs.

Ces formateurs sont uniquement des salariés de Computer Engineering.

Ils ont été formés en interne et leur expertise confirmée par un processus d'évaluation interne.

Laurent Siedlecki, notre référent pédagogique, dirige cette équipe.

d. Vos interlocuteurs

Nous sommes à votre disposition pour toutes questions concernant cette formation :

Pour les questions administratives :

Référentes administratives :
Christelle Almire-Dambricourt
Ina Wang
(planification@computer-engineering.fr)

• Pour les questions concernant le programme et les modalités pédagogiques :

Référent pédagogique Laurent Siedlecki (<u>Is@computer-engineering.fr</u>)

• Pour les questions concernant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap ou l'adaptation de ces formations

Référent handicap Vincent Hourdequin (<u>handiref@computer-engineering.fr</u>)

e. L'organisation des formations

i. Lieu de formation

Pour les formations en présentielle :

Le lieu de formation ainsi que les modalités d'accès à ce lieu sont fournis par votre service de formation continue.

Pour les formations en distanciel :

Les modalités d'accès au système de visioconférence sont fournies par votre service de formation continue : il peut s'agir du système de visioconférence de votre établissement ou du système utilisé par Computer Engineering.

Pour toutes questions concernant la connexion, vous pouvez contacter le formateur Computer Engineering en charge de la formation.

ii. Horaires de formation

Les horaires de formation sont indiqués sur la convocation.

Il est demandé soit :

- De se présenter sur le lieu de la formation 15 minutes avant l'horaire indiqué sur la convocation.
- De se connecter à la visioconférence 15 minutes avant l'horaire indiqué sur la convocation.

iii. Modalités pédagogiques

Notre méthodologie est adaptée aux objectifs à atteindre et au public à former.

Chaque session de formation correspond à une thématique d'utilisation des applications.

Les sessions de formation sont constituées :

- D'une partie théorique explicative sur les possibilités et fonctionnalités des logiciels (démonstration et simulation effectué par le formateur, étude de cas...)
- D'une partie pratique sous forme d'exercices et d'étude de cas effectués par les utilisateurs eux-mêmes
- De sessions de questions-réponses permettant aux formateurs de faciliter le transfert de compétence

 D'une partie validation des acquis sous forme de reproduction de scénarios d'usage prédéfinis et corrigés par le formateur

iv. Validation des acquis

La validation des acquis s'effectue par une validation du formateur lors de la correction des scénarios d'usage en fin de session de formation.

v. Recueil de satisfaction

Pour mesurer votre satisfaction et dans le cadre de notre de démarche d'amélioration continue, un questionnaire individuel d'évaluation à chaud vous sera proposé à l'issue de la formation.

Ce questionnaire porte sur les moyens, la pédagogie et les bénéfices retirés.

4. Règlement intérieur

Votre participation à l'action de formation est conditionnée à l'acceptation du règlement intérieur fournis par votre service de formation continue.